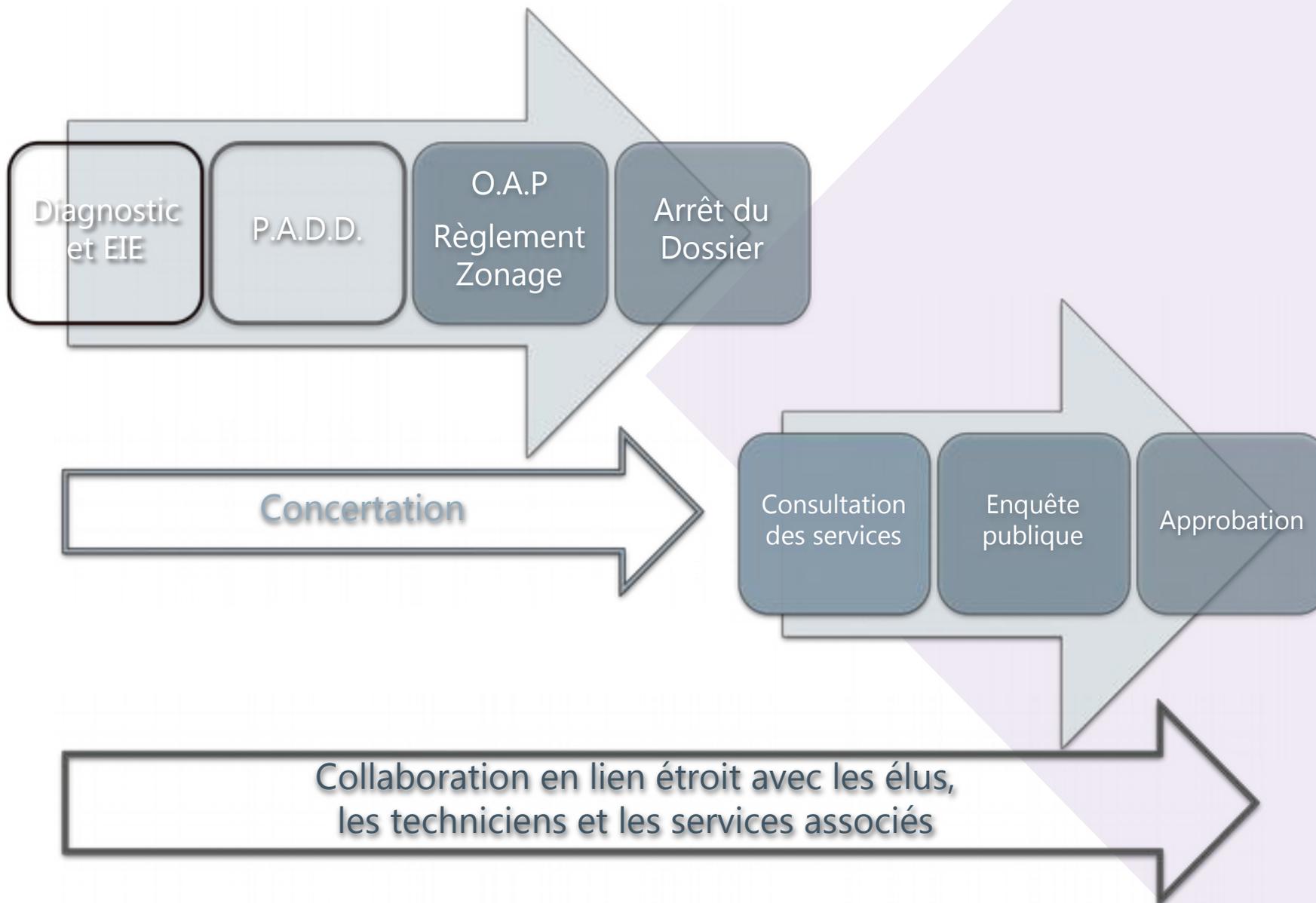


**Département de
la Haute-Garonne (31)
Commune de
Vieilleville**

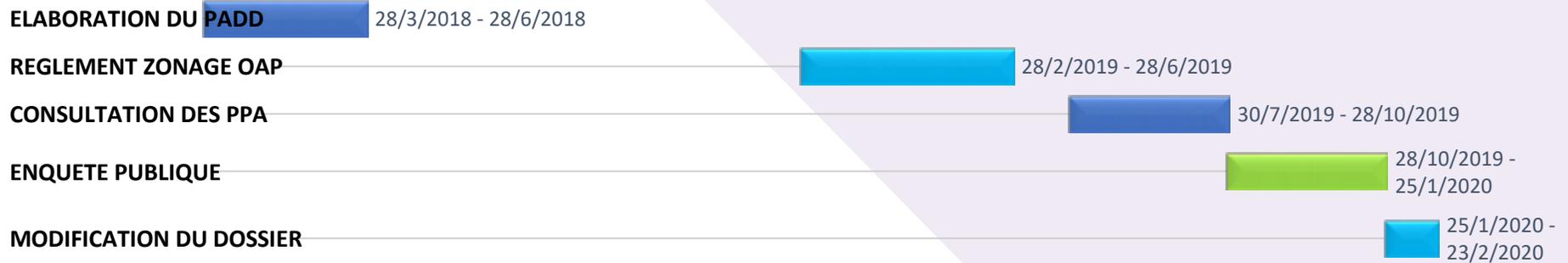
REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME
Présentation du diagnostic stratégique, de l'EIE (extraits)
et du PADD



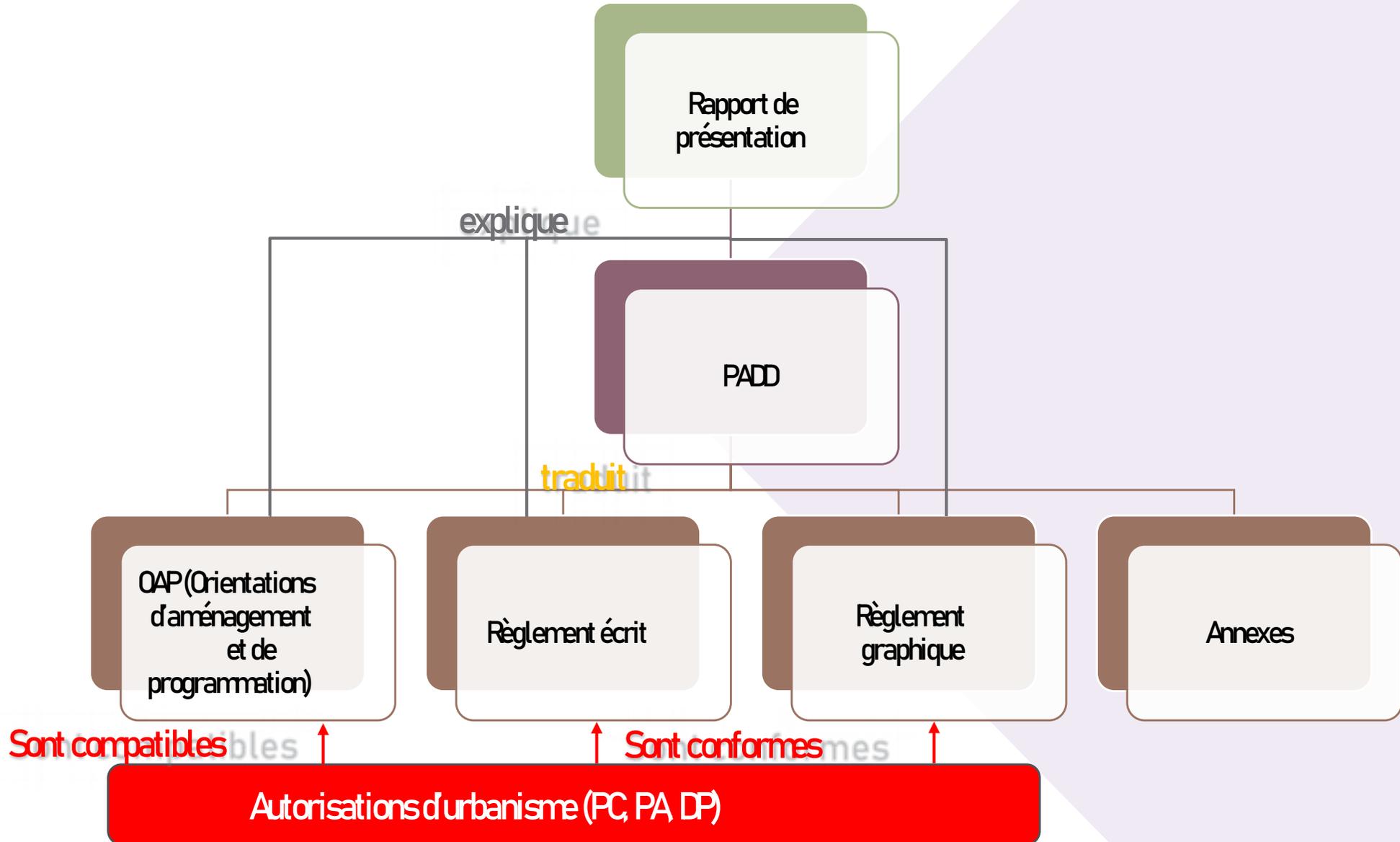
Méthodologie de la révision du PLU



Calendrier prévisionnel



Pièces constitutives du PLU



La démarche de révision du PLU

- La révision du PLU a été prescrite par délibération en date du 29 septembre 2016. Dans ce cadre, plusieurs objectifs ont été définis :
 - Intégrer les évolutions législatives , notamment celles apportées par les lois « Grenelle II » et « ALUR »,
 - Mettre en compatibilité le PLU avec le schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Pays Lauragais,
 - Préserver et aménager les espaces naturels et tenir compte des questions environnementales,
 - Maîtriser et préciser les conditions de l'urbanisation, pour permettre l'accueil de nouveaux habitants sur la base d'une utilisation économe, équilibrée et diversifiée de l'espace, à partir d'un urbanisme de projet rendu possible par le nouveau contenu du règlement et des orientations d'aménagement et de programmation (OAP,
 - Développer les possibilités d'urbanisation de la commune en fonction du projet d'accueil de la population prévu en cohérence avec les prescriptions du SCoT du Pays Lauragais
 - Analyser les problématiques liées aux déplacements et au stationnement, notamment en privilégiant les modes doux pour relier les différents équipements publics en toute sécurité pour les usagers.
 - Privilégier le développement des zones urbaines en fonction de la présence de l'assainissement collectif,
 - Prévoir les accompagnements publics nécessaires au développement de l'urbanisation et réserver les capacités foncières pour ce faire,
 - Revoir et mettre à jour les emplacements réservés,
 - Préserver l'activité agricole.

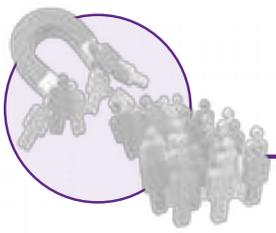


EXTRAITS DU DIAGNOSTIC



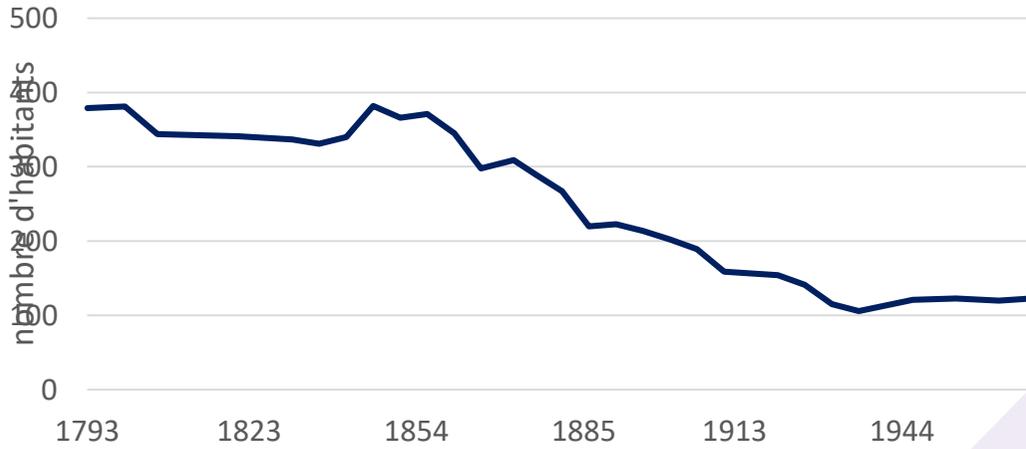


Les éléments humains

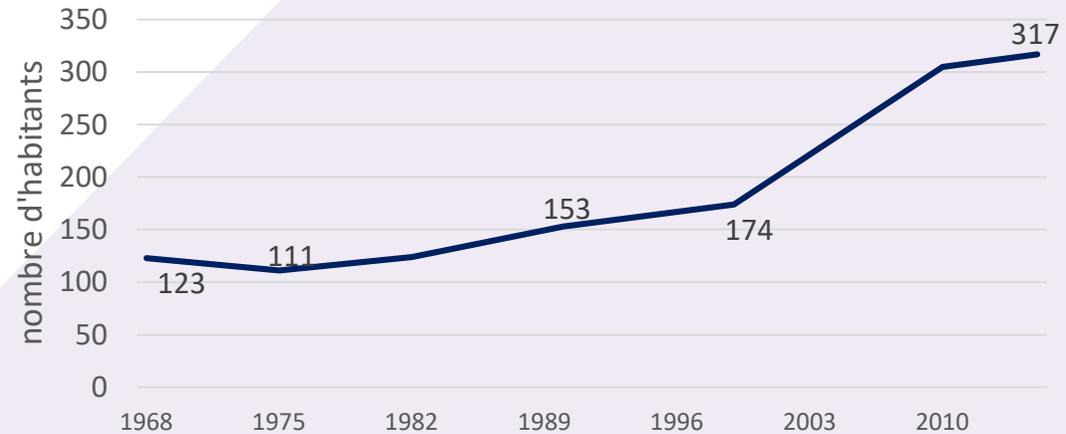


Dynamique portée par l'attractivité communale

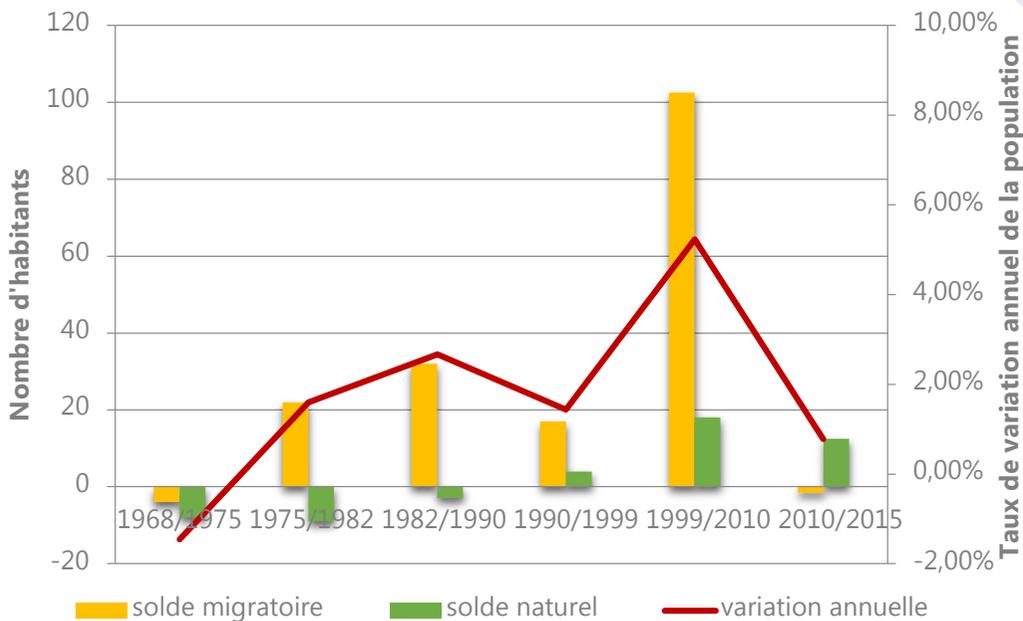
EVOLUTION DE LA POPULATION DE VIEILLEVIGNE (1793-1968)



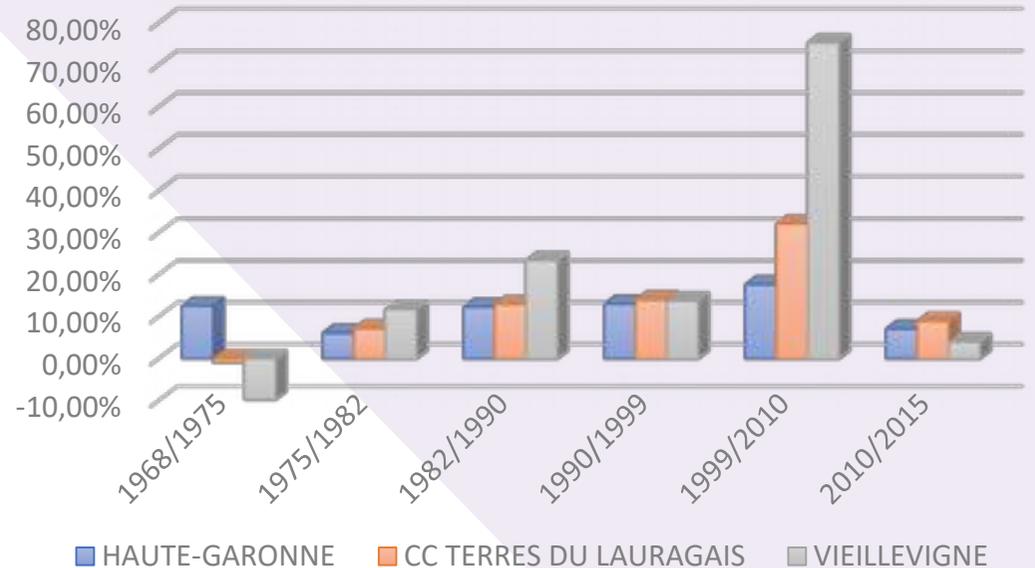
EVOLUTION DE LA POPULATION DE VIEILLEVIGNE (1968-2015)

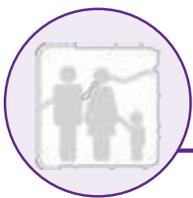


Variation de la population de Vieillevigne (1968-2015)



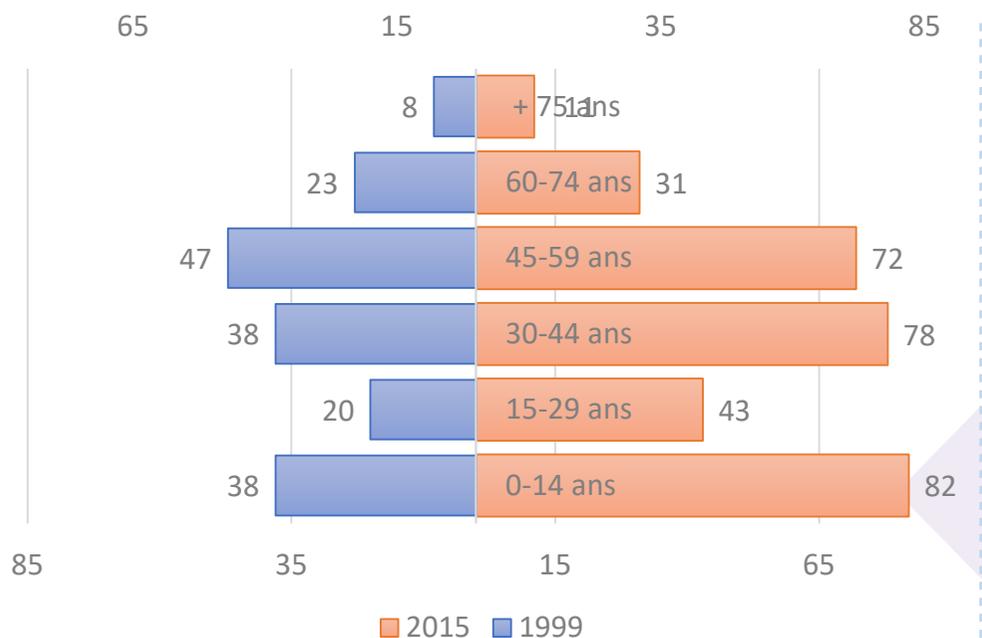
EVOLUTION COMPARÉE DES POPULATIONS PAR ÉCHELLE TERRITORIALE





Regain démographique récent

PYRAMIDE DES ÂGES DE VIEILLEVIGNE



Variation annuelle 2010-2015



6
Naissances



+ 2,4
habitants

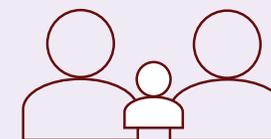
22,3 %
Personnes seules



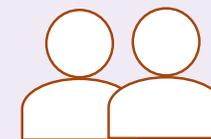
11,1 %
Familles monoparentales



44,4 %
Couples avec enfant



22,2 %
Couples sans enfant



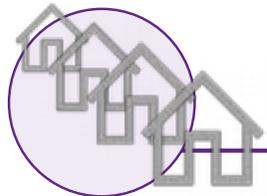


L'organisation et le fonctionnement urbain



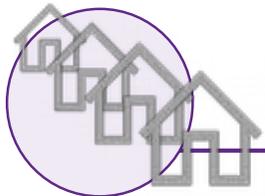
Evolution urbaine





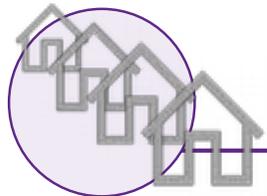
Evolution urbaine



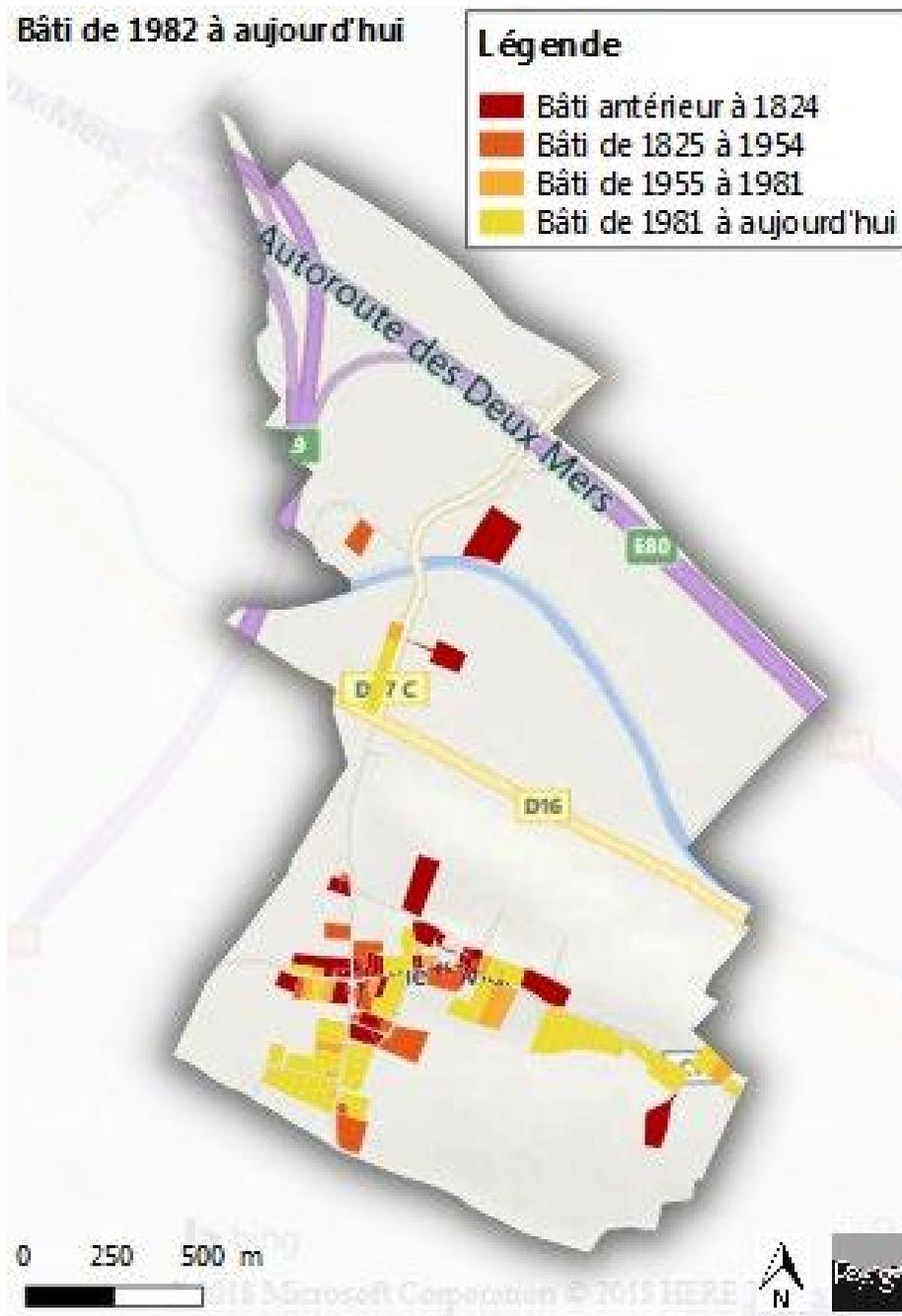


Evolution urbaine





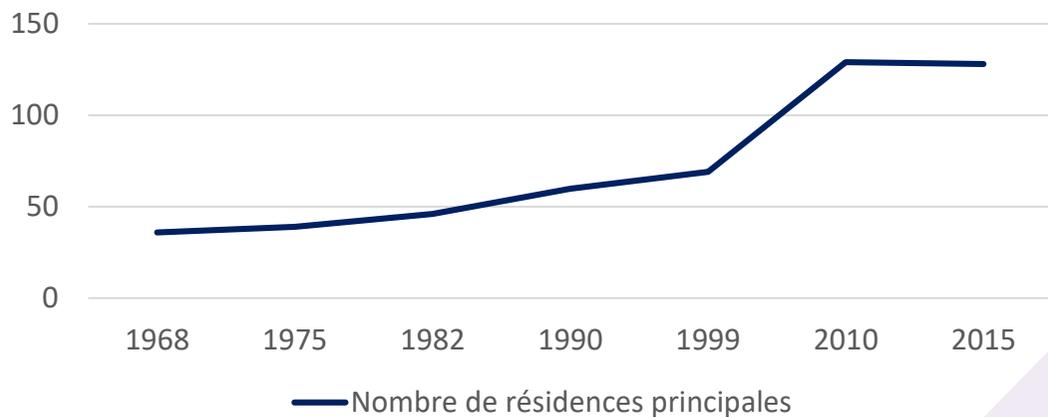
Evolution urbaine





Diversification du parc local

EVOLUTION DU NOMBRE DE RÉSIDENCES PRINCIPALES (1968-2015)

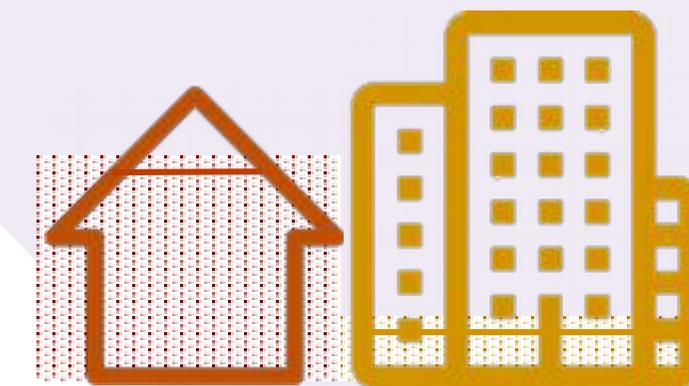
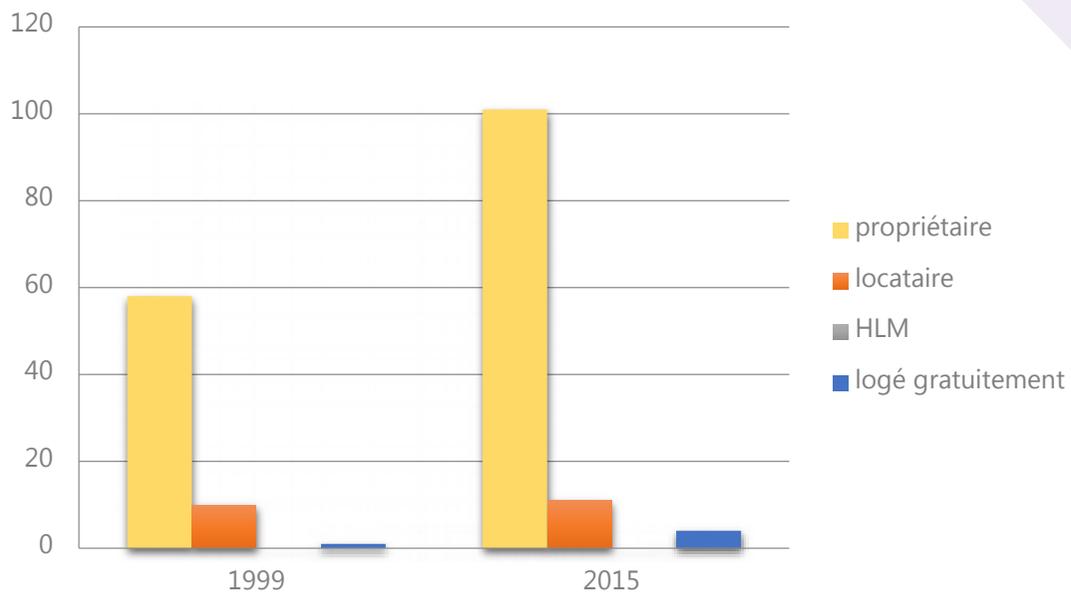


2,5

**Personnes par ménage
En 2015**



Statut d'occupation des logements (1999-2015)

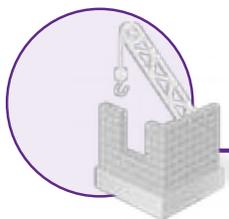


98,4 %

Maisons individuelles

1,6 %

Appartements

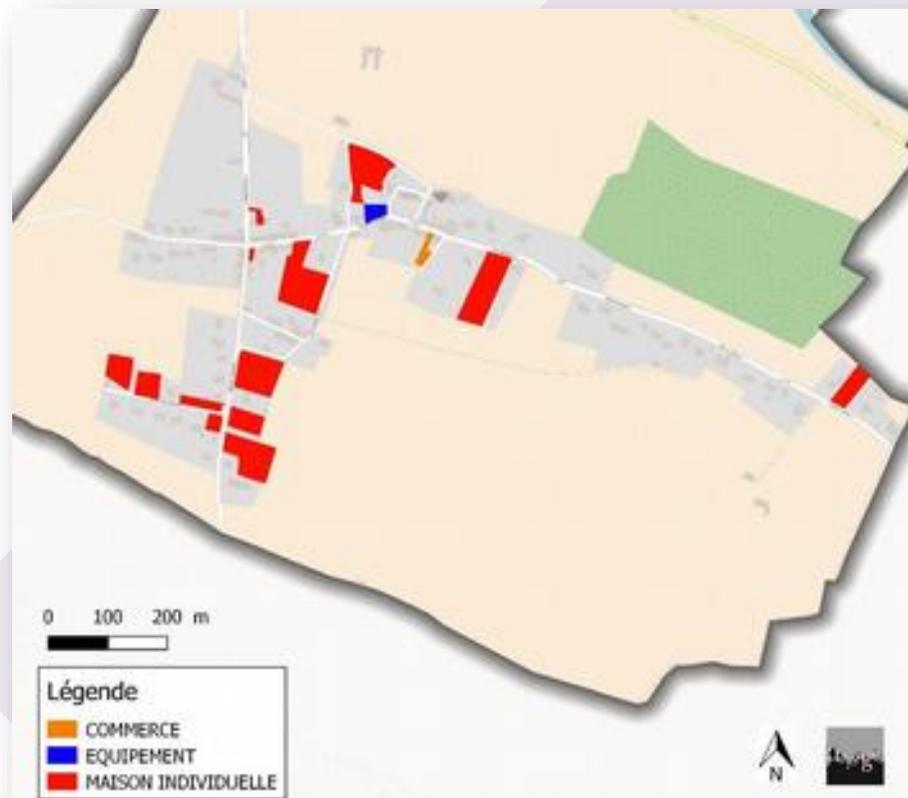


Dynamique de construction

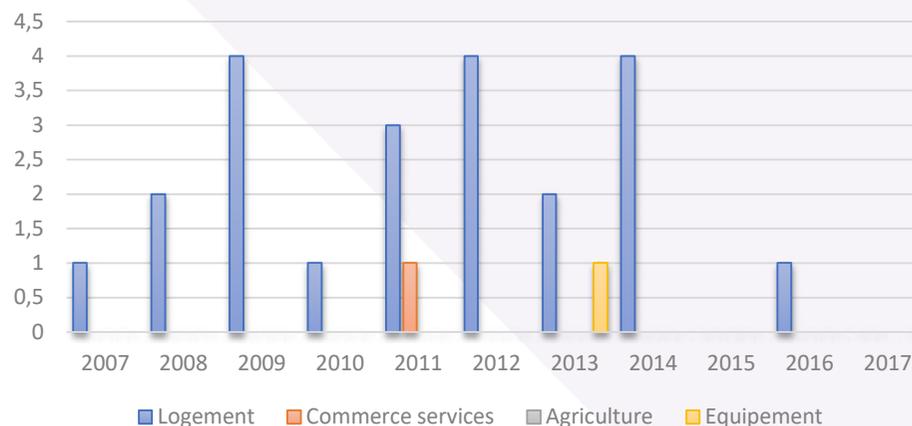
➔ + 24 constructions autorisées en 10 ans, soit environ 2/3 par an :

- ➔ 22 logements,
- ➔ 1 équipement commercial,
- ➔ 1 équipement public.

➔ Concentration des constructions au centre du village, la plupart du temps en densification de l'enveloppe urbaine existante et le long des grands axes de communication.



CONSTRUCTIONS AUTORISÉES ENTRE 2007 ET 2017

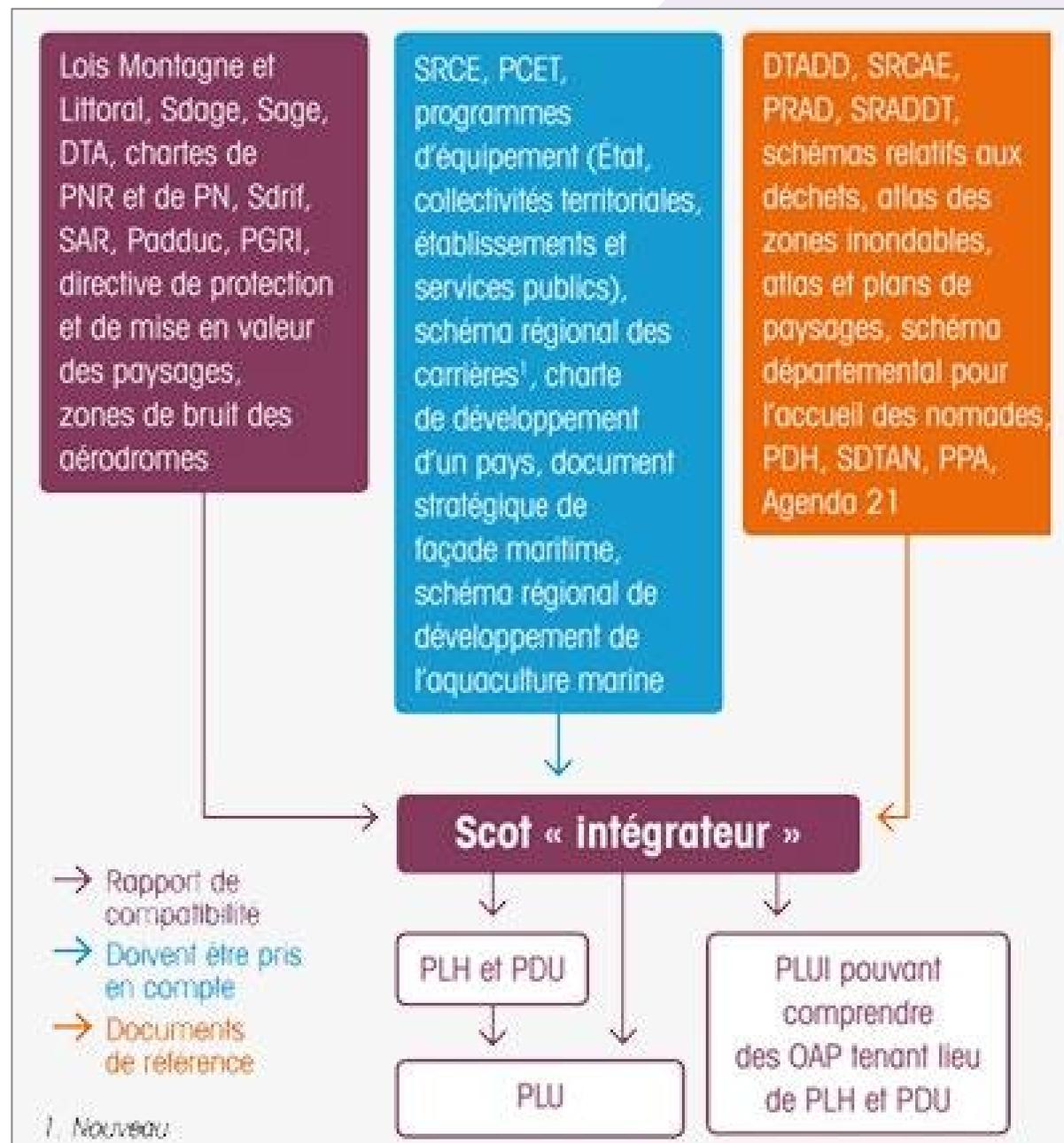



Consommation estimée à 3,5 hectares


1 570 m² par construction en moyenne

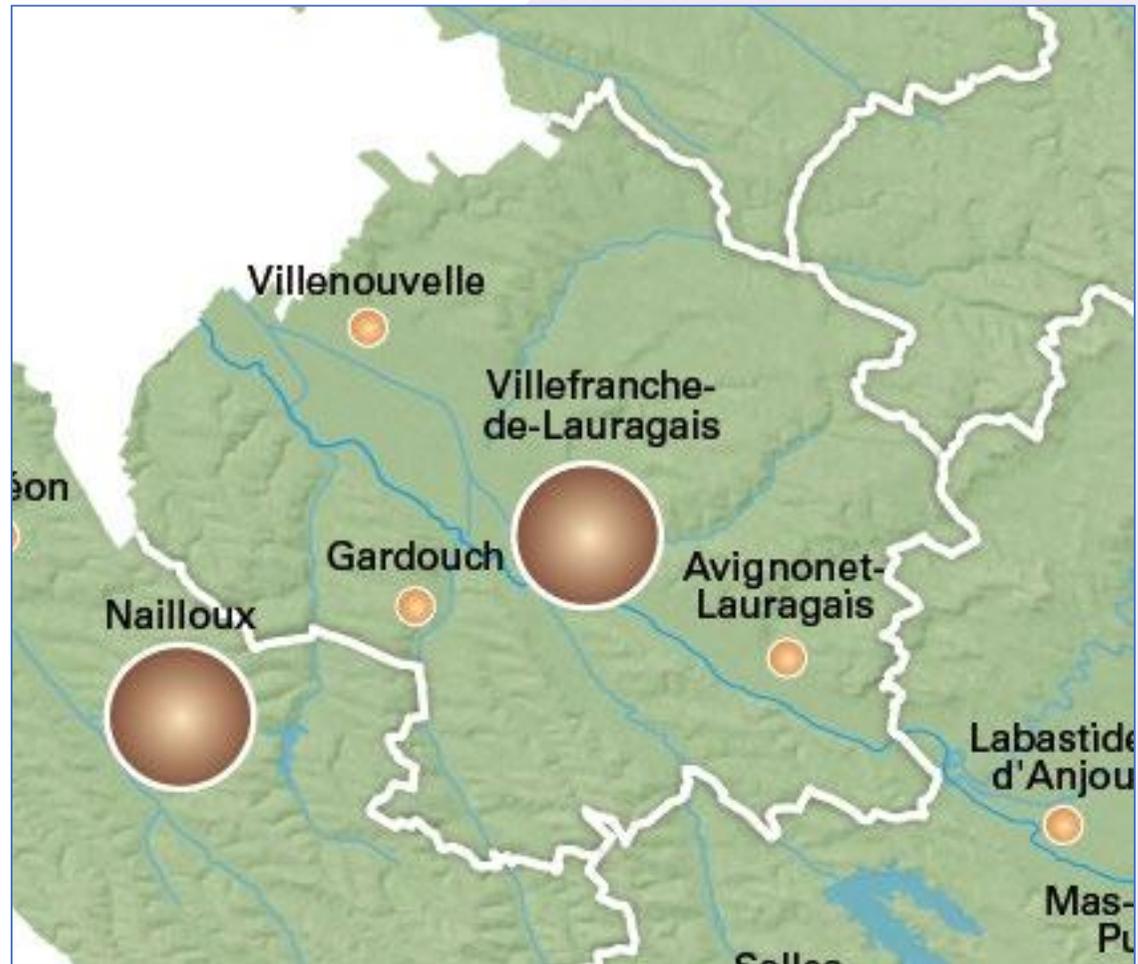
Articulation avec les plans et programmes

→ Le SCoT du Lauragais est en cours de révision. Il s'agira d'un SCoT intégrateur. Ainsi, la compatibilité du PLU avec le SCoT assurera l'intégration des plans et programmes de niveau supérieur.



Le SCoT du Pays Lauragais

- Le bassin de vie auquel VIEILLEVIGNE appartient est articulé autour du pôle de Villefranche-de-Lauragais.
- Sa connexion directe avec l'A61, la voie ferroviaire et le tissu économique local important lui permettent de poursuivre sa dynamique de croissance démographique.



Le SCoT du Pays Lauragais

- **P1** : l'offre de proximité en services et équipements s'organise autour des bassins de vie et des pôles qui les composent.
- **P76** : Les plafonds communaux de construction de logements sont pris en compte progressivement en fonction d'un phasage dans l'ouverture des terrains à l'urbanisation.
- **P82** : les objectifs affichés dans le DOO sont un maximum envisageable.
- Objectifs d'accueil de nouveaux habitants à Vieilleville entre 2011 et 2030 :
 - **+169 habitants,**
 - **+45 logements.**



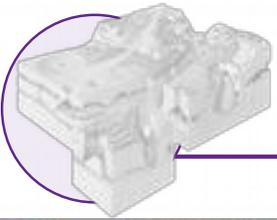


**EXTRAITS DE L'ETAT INITIAL DE
L'ENVIRONNEMENT**

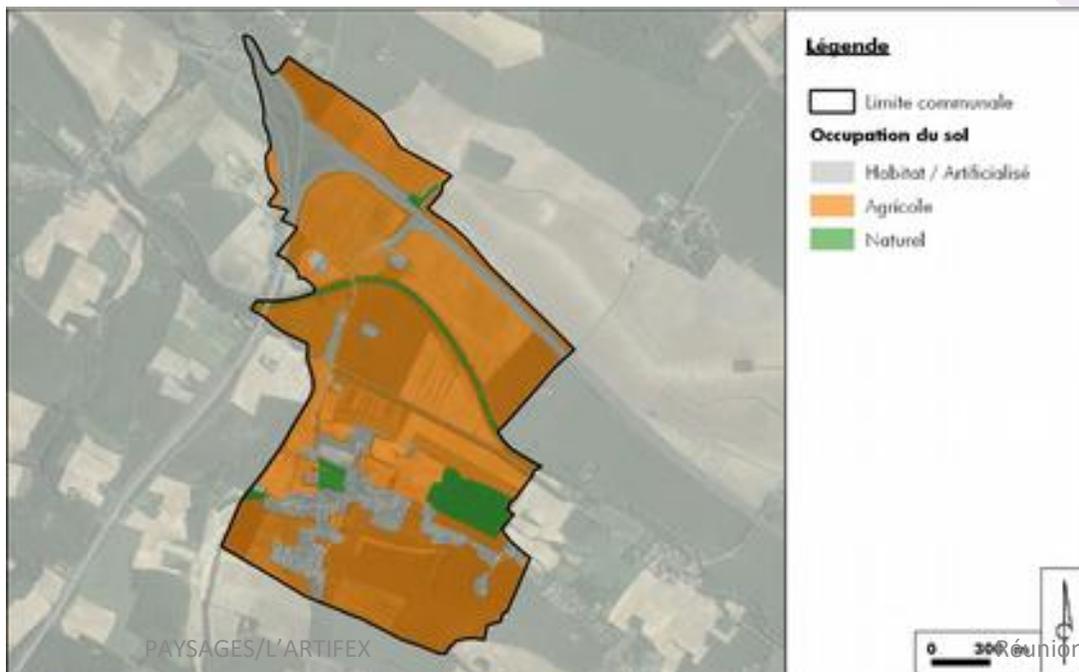
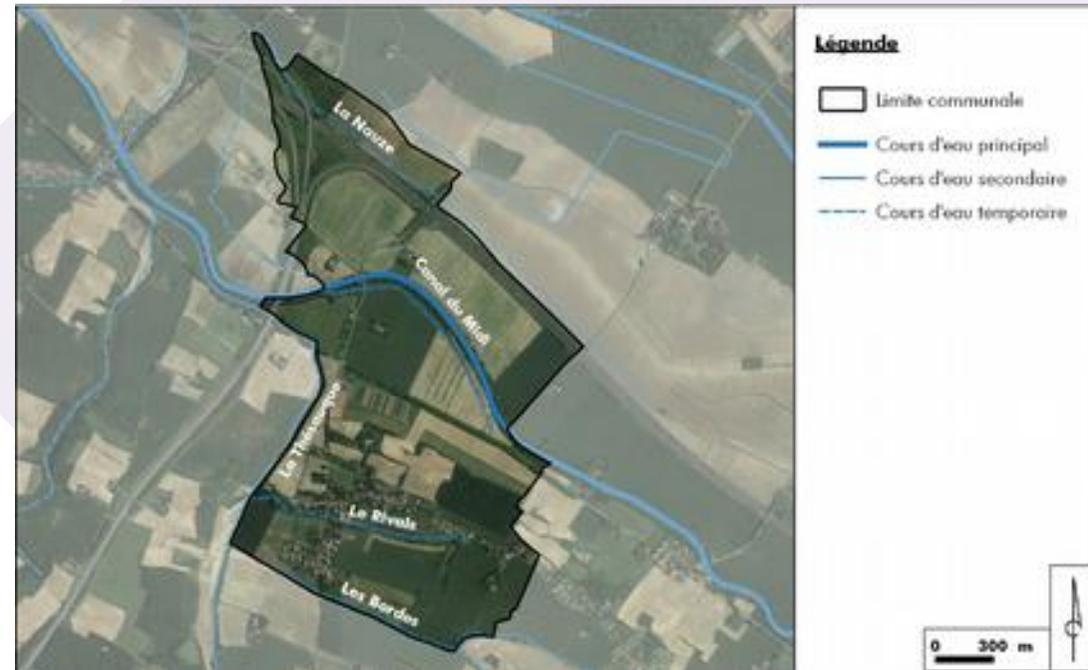
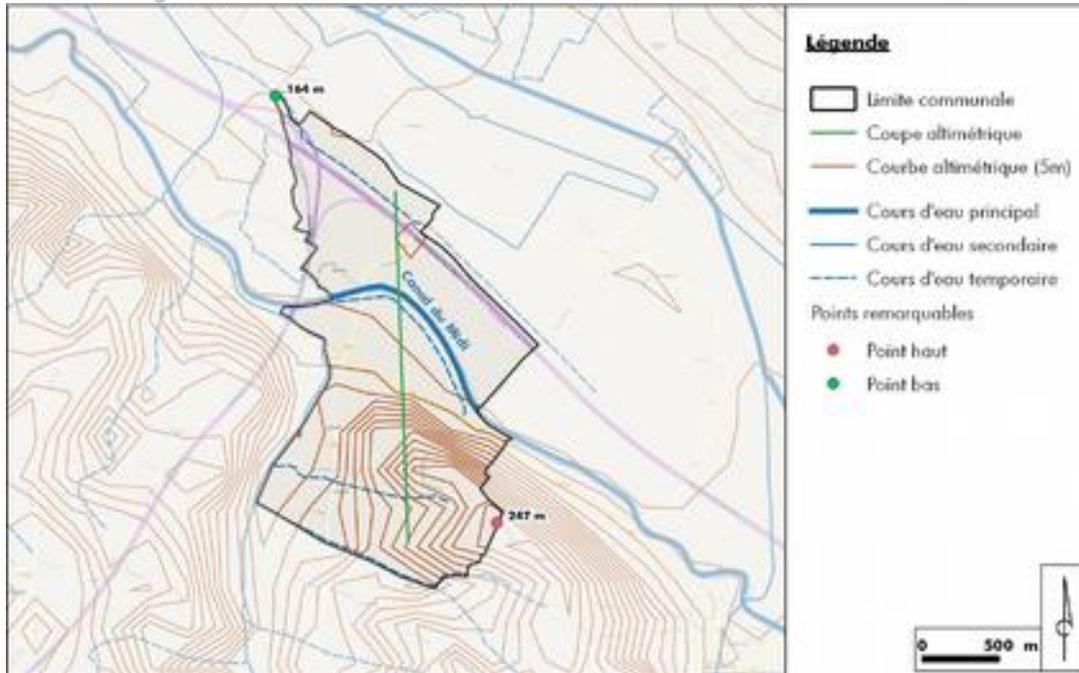


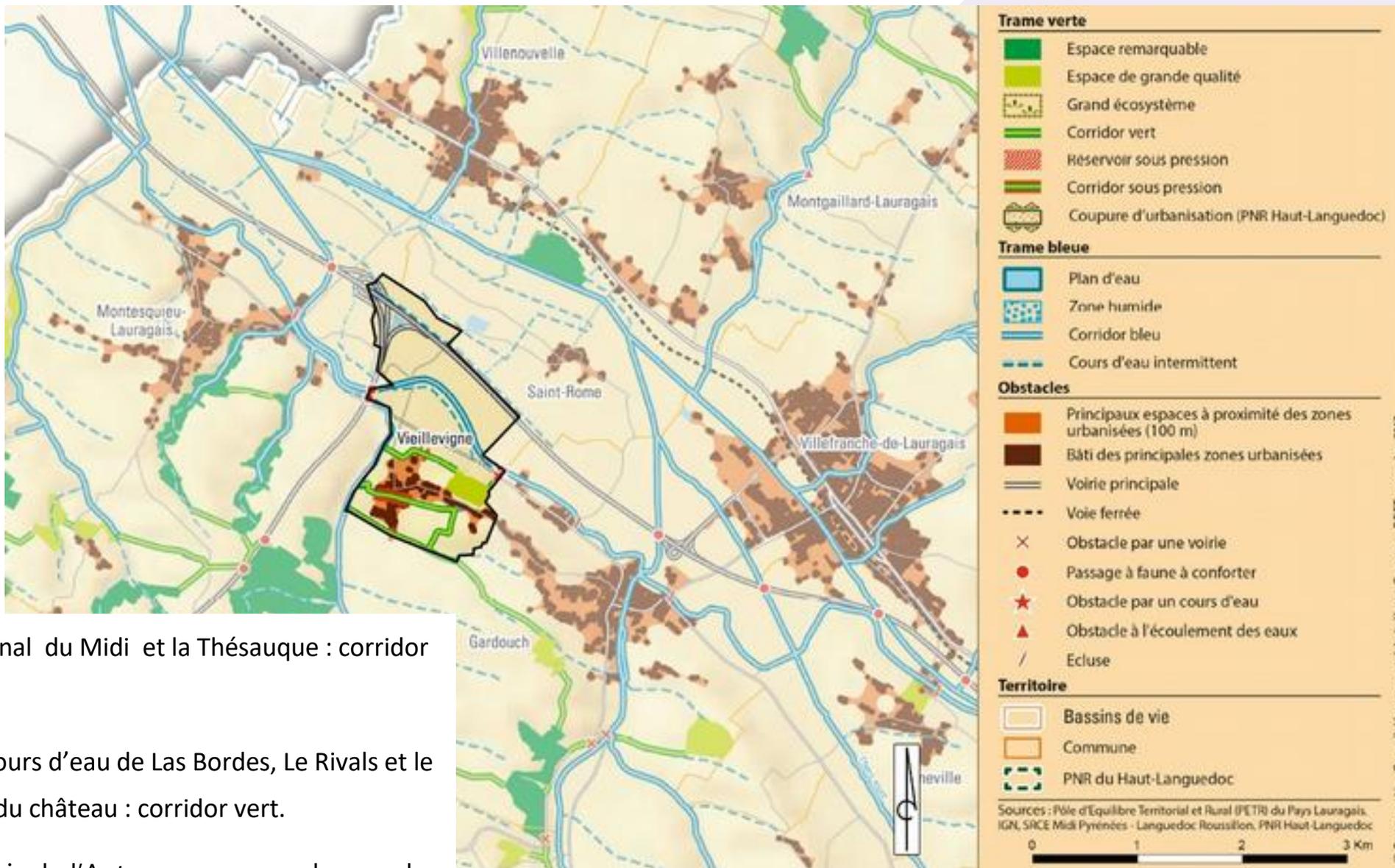


Fonctionnement écologique



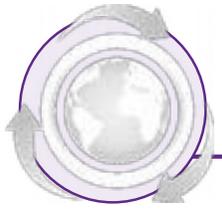
Géographie





- Le Canal du Midi et la Thésauque : corridor bleu.
- Les cours d'eau de Las Bordes, Le Rivals et le parc du château : corridor vert.
- Le bois de l'Autan : espace de grande qualité.

Fonctionnement écologique



Légende

□ Limite communale

● Patrimoine arboré

— Haie et alignement d'arbres

TVB

■ Trame verte boisée

■ Trame verte ouverte

■ Culture

■ Trame bleue

■ Puncture aux continuités écologiques

Corridor écologique

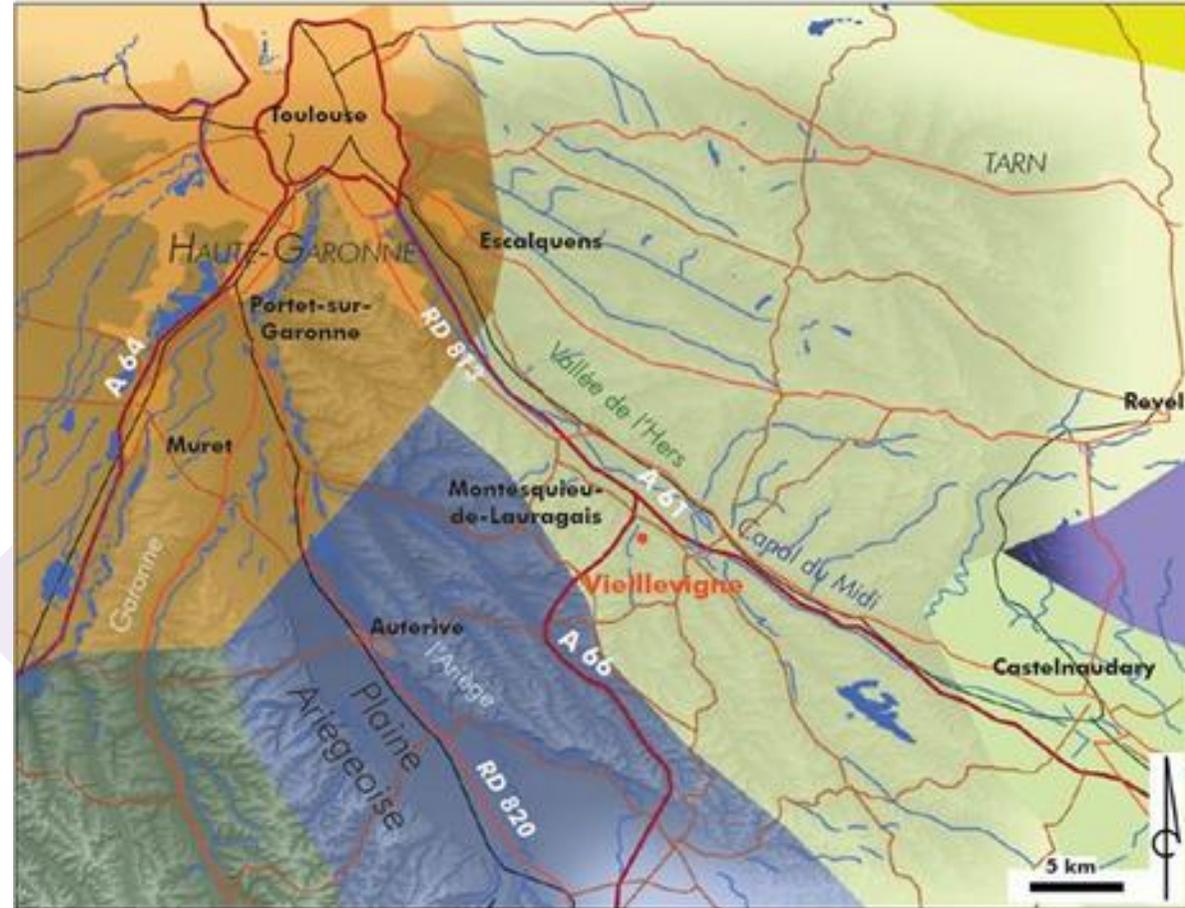
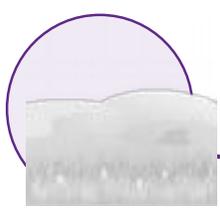
— à préserver

— à restaurer



Cadre de vie

Structure paysagère



Légende

Entités paysagères à l'échelle régionale

-  * Pays toulousain *
-  * Volvestre *
-  * Plaine de l'Anège *
-  « Lauragais »
-  * Montagne Noire *
-  * Albigeois et castrois *

Occupation du sol

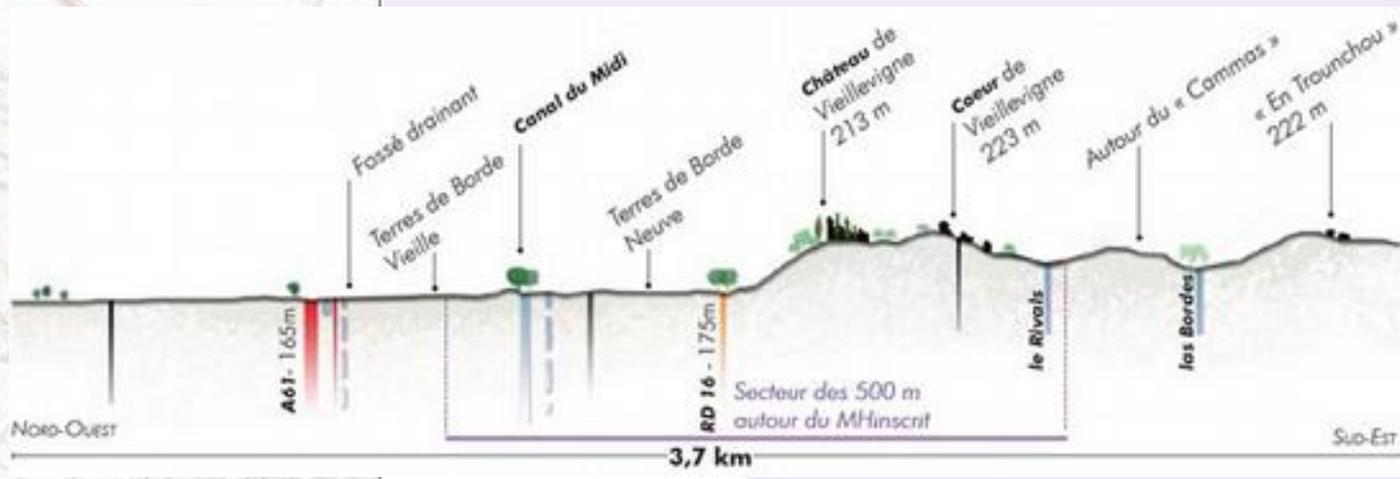
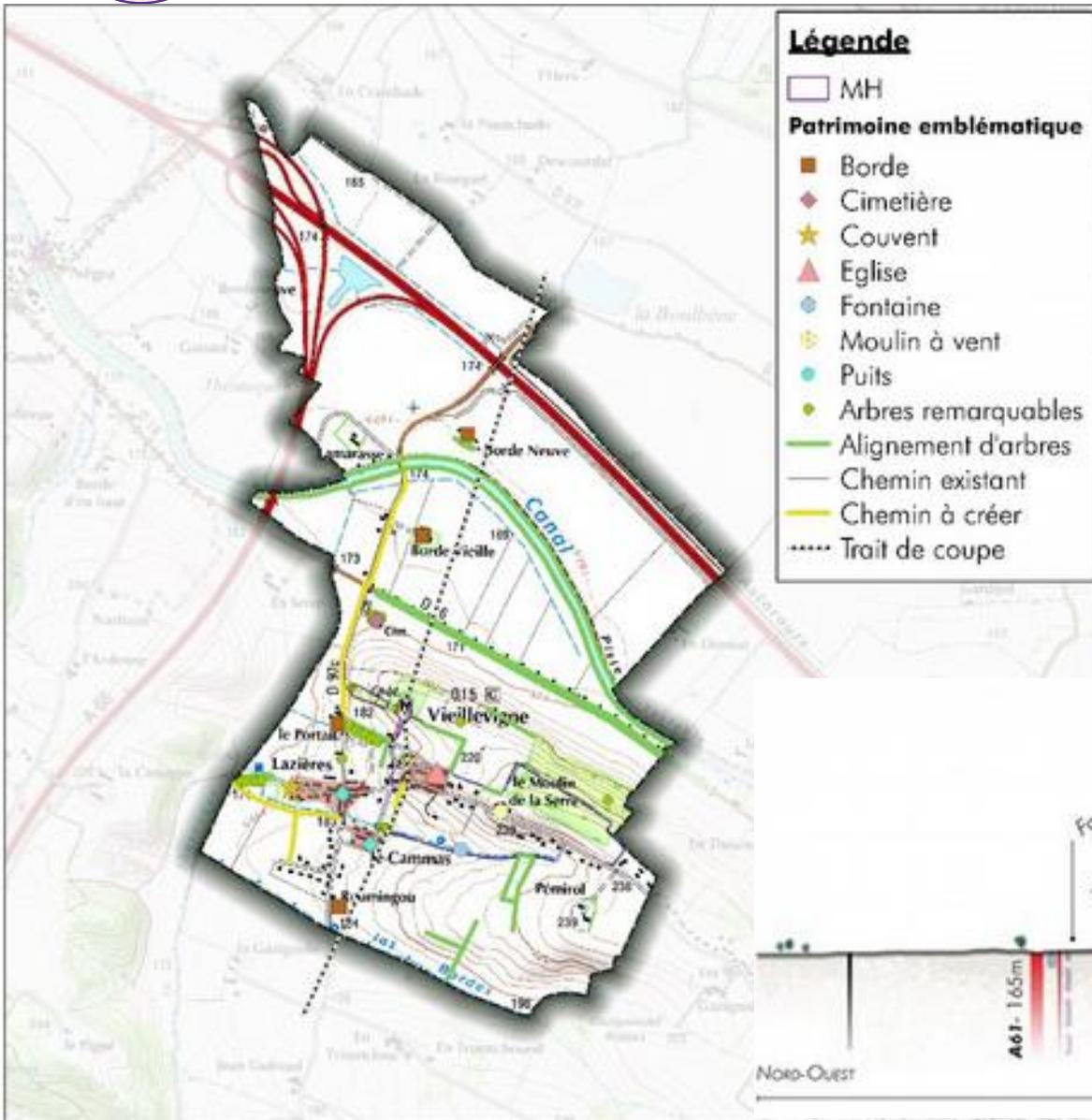
-  Tache urbaine
-  Voie ferrée
-  Autoroute
-  Voie principale
-  Route secondaire
-  Réseau hydrographique

Fond cartographique

-  Carte du relief, variant ici entre 50 et 600 m alt



Éléments du patrimoine emblématique



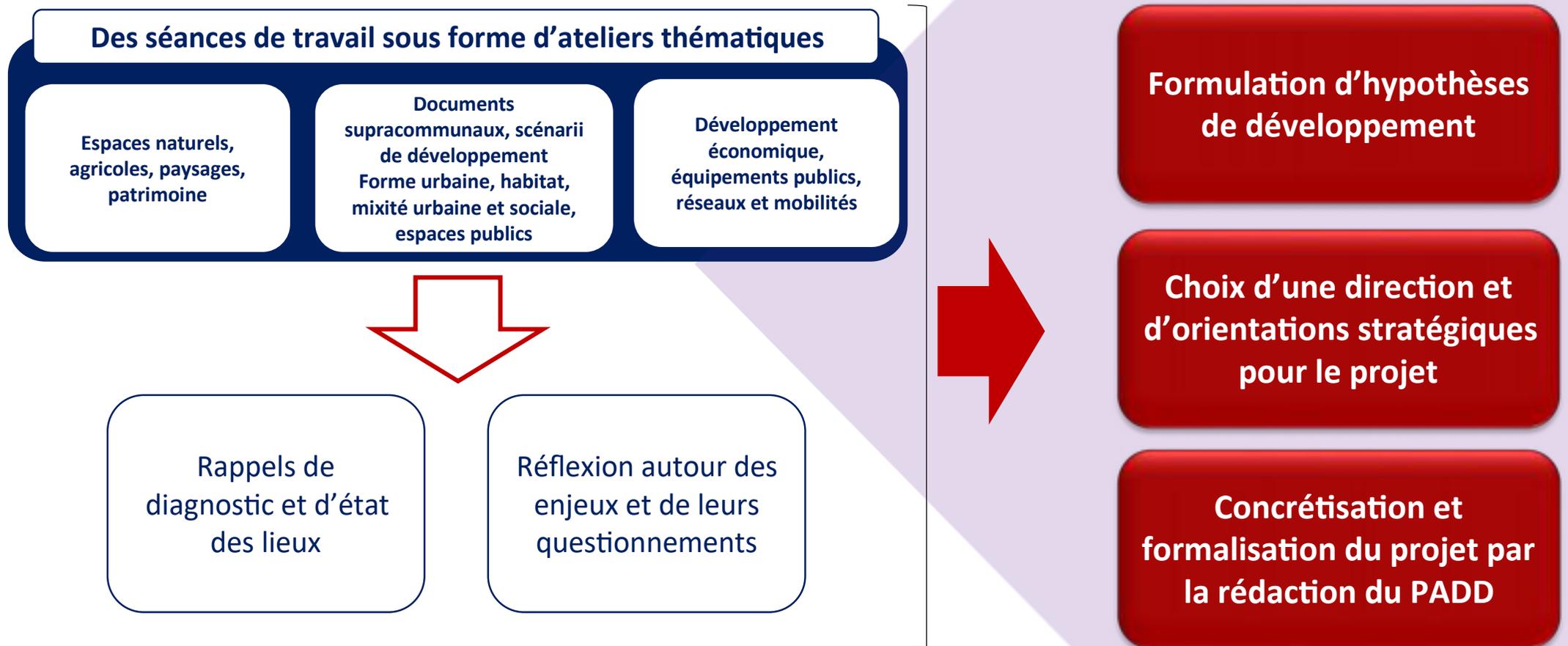
**Département de
la Haute-Garonne (31)
Commune de
Vieillevigne**

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME
Projet d'Aménagement et de Développement Durables



La réalisation du PADD

Le PADD : un projet construit ensemble en plusieurs étapes :



Un village préservé et accueillant

Valoriser l'identité naturelle et paysagère du territoire

- Préserver et reconstituer les corridors écologiques locaux,
- Protéger le patrimoine local,
- Accompagner le développement du tourisme en pleine nature.

Conjuguer projet urbain et préservation de l'environnement

- Maintenir et développer la nature en ville,
- Améliorer les performances énergétiques du territoire,
- Prévenir les risques et valoriser les espaces de protection.

Un village dynamique et solidaire

Porter un projet de développement maîtrisé et cohérent

- Porter un projet de développement en cohérence avec la dynamique démographique locale,
- Assurer une production de logements répondant à l'enjeu de renouvellement démographique,
- Modérer la consommation foncière pour préserver l'identité du territoire.

Accompagner une urbanisation solidaire et durable

- Proposer une offre d'habitat variée et accessible à tous,
- Assurer la diversité des formes urbaines,
- Accompagner la préservation de l'identité villageoise.

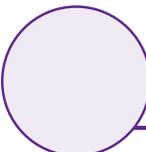
Faciliter le développement de l'offre urbaine

- Favoriser le développement d'une offre de service locale,
- Ajuster les équipements pour répondre à une plus grande diversité des besoins,
- Permettre l'évolution des activités économiques du territoire.

Axe 1 : un village préservé et accueillant

Valoriser l'identité naturelle et paysagère du territoire

- **Action n°1 : Préserver et reconstituer les corridors écologiques locaux**
 - Assurer la pérennisation de la trame verte et bleue locale
 - Poursuivre les démarches de replantation
 - Favoriser la préservation et le développement des espaces de nature dans le tissu urbain.
- **Action n°2 : Protéger le patrimoine local**
 - Protéger les éléments de patrimoine végétal qui participent du cadre de vie et du paysage
 - Protéger le bâti patrimonial
- **Action n°3 : Accompagner le développement du tourisme de pleine nature**
 - Inscrire le développement touristique de la commune dans une stratégie à plus large échelle
 - Intégrer le Canal du Midi au fonctionnement de la commune
 - Relier les différents chemins piétons-cycles afin de mettre en valeur le patrimoine local et d'améliorer l'accès à la nature



Conjuguer projet urbain et préservation de l'environnement

- **Action n°1 : Maintenir et développer la nature en ville**
 - Préserver la nature en ville existante,
 - Favoriser la végétalisation des nouveaux quartiers
- **Action n°2 : Améliorer les performances énergétiques du territoire**
 - Favoriser la mobilisation des potentiels de production d'énergies renouvelables
 - Encourager les « bonnes pratiques »
- **Action n°3 : Prévenir les risques et valoriser les espaces de protection**
 - Ne pas aggraver l'exposition de la population aux risques identifiés
 - Mettre à niveau les dispositifs de défense incendie
 - Diminuer le risque et mettre en valeur les espaces soumis aux risques

Axe 1 : un village préservé et accueillant



ELEMENTS DE CONTEXTE

- Enveloppe urbaine
- ▬ Voies de communication
- ▬ Cours d'eau

VOLET NATURE ET ENVIRONNEMENT

- ▬ Espaces agricoles à préserver
- ▬ Alignements d'arbres à préserver
- ▬ Haies à planter
- ▬ Corridors écologiques à préserver
- ▬ Corridors écologiques à restaurer
- Trame verte ouverte à relier
- Réservoirs de biodiversité à préserver
- Zones humides à préserver
- ✚ Zones de conflit
- ▬ Limite au développement

VOLET MOBILITES

- ▬ Liaisons douces existantes
- Liaisons douces à structurer

VOLET PATRIMOINE

- ▭ Patrimoine identifié

Axe 1 : un village préservé et accueillant



ELEMENTS DE CONTEXTE

- Enveloppe urbaine
- ▬ Voies de communication
- ▬ Cours d'eau

VOLET NATURE ET ENVIRONNEMENT

- ▬ Espaces agricoles à préserver
- ▬ Alignements d'arbres à préserver
- ▬ Haies à planter
- ▬ Corridors écologiques à préserver
- ▬ Corridors écologiques à restaurer
- Trame verte ouverte à relier
- Réservoirs de biodiversité à préserver
- Zones humides à préserver
- ✚ Zones de conflit
- ▬ Limite au développement

VOLET MOBILITES

- ▬ Liaisons douces existantes
- Liaisons douces à structurer

VOLET PATRIMOINE

- ▭ Patrimoine identifié

Axe 2 : un village dynamique et solidaire

Porter un projet de développement maîtrisé et cohérent

- **Action n°1 : Porter un projet de développement en cohérence avec la dynamique démographique locale**
 - Redynamiser la croissance démographique de la commune par l'accueil de 70 habitants à horizon 2030
- **Action n°2 : Assurer une production de logements répondant à l'enjeu de renouvellement démographique**
 - Créer environ 35 logements d'ici 2030
 - Assurer une production de logements diversifiée
- **Action n°3 : Modérer la consommation foncière pour préserver l'identité du territoire**
 - Adapter le modèle urbain du territoire
 - Consommer un maximum de 3 hectares à horizon 2030

Accompagner une urbanisation solidaire et durable

- **Action n°1 : Proposer une offre d'habitat variée et accessible à tous**
 - Proposer une offre d'habitat variée
 - Favoriser la mixité sociale
- **Action n°2 : Assurer la diversité des formes urbaines**
 - Accompagner le renouvellement des formes urbaines
 - Mettre en adéquation le projet urbain avec la capacité des réseaux actuels et programmés.
 - Renouveler les formes urbaines et diversifier le parc de logements
- **Action n°3 : Accompagner la préservation de l'identité villageoise**
 - Protéger et préserver le bâti patrimonial
 - Pérenniser l'aspect architectural Lauragais
 - Qualifier l'entrée de ville principale

Accompagner une urbanisation solidaire et durable



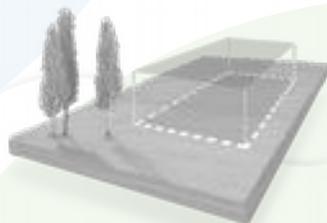
+ 70
nouveaux habitants



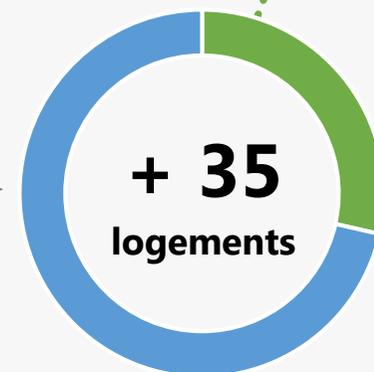
+ 35
logements



3 hectares
de consommation
d'espaces agricoles ou
naturels (12 lgt/ha)



10
logements pour le
desserrement des
ménages

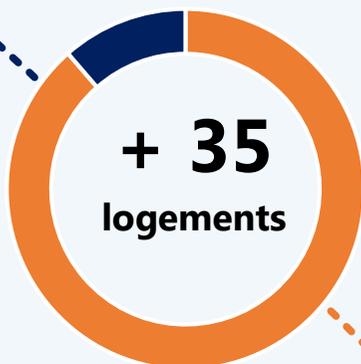


25
Logements pour
l'accueil de nouveaux
ménages

* Logement classique : logement privé sans condition d'attribution

4

Logements
conventionnés (10 %)

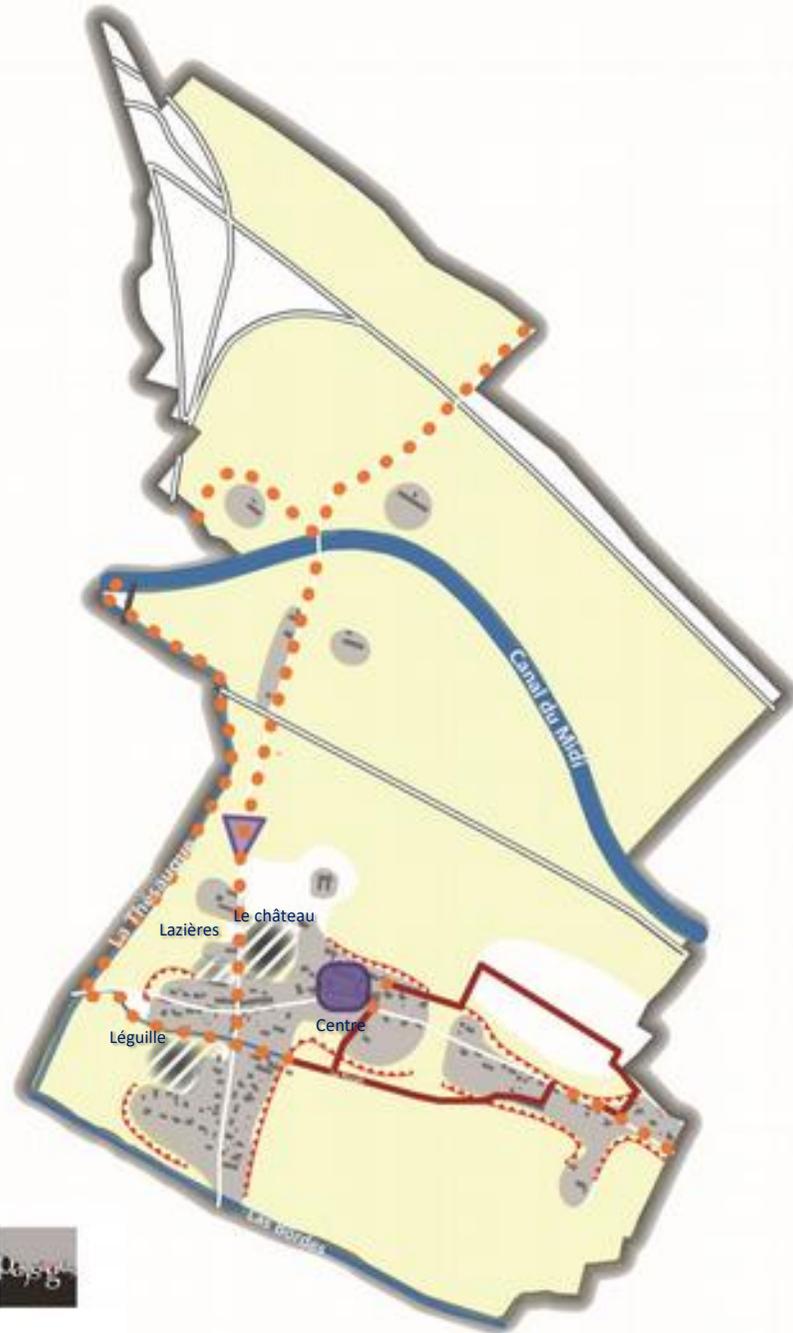


31
Logements
classiques*

Accompagner le développement de l'offre urbaine

- **Action n°1 : Favoriser le développement d'une offre de service locale**
 - Offrir des conditions d'accueil qui répondent aux besoins de tous les habitants
 - Favoriser l'implantation de nouveaux services
 - Rendre les équipements et espaces publics accessibles
- **Action n°2 : Ajuster les équipements pour répondre à une plus grande diversité de besoins**
 - Anticiper les besoins liés à l'accueil de nouveaux habitants,
 - Prévoir l'évolution des équipements,
 - Accompagner le déploiement des réseaux numériques performants.
- **Action n°3 : Permettre l'évolution des activités économiques du territoire**
 - Permettre le développement de l'activité économique
 - Conforter la place de l'agriculture

Axe 2 : un village dynamique et solidaire



ELEMENTS DE CONTEXTE

-  Voies de communication
-  Cours d'eau

VOLET DEVELOPPEMENT URBAIN

-  Enveloppe urbaine existante
-  Quartiers à aménager
-  Espaces agricoles à préserver
-  Limite au développement urbain
-  Entrée de ville à qualifier

VOLET EQUIPEMENTS

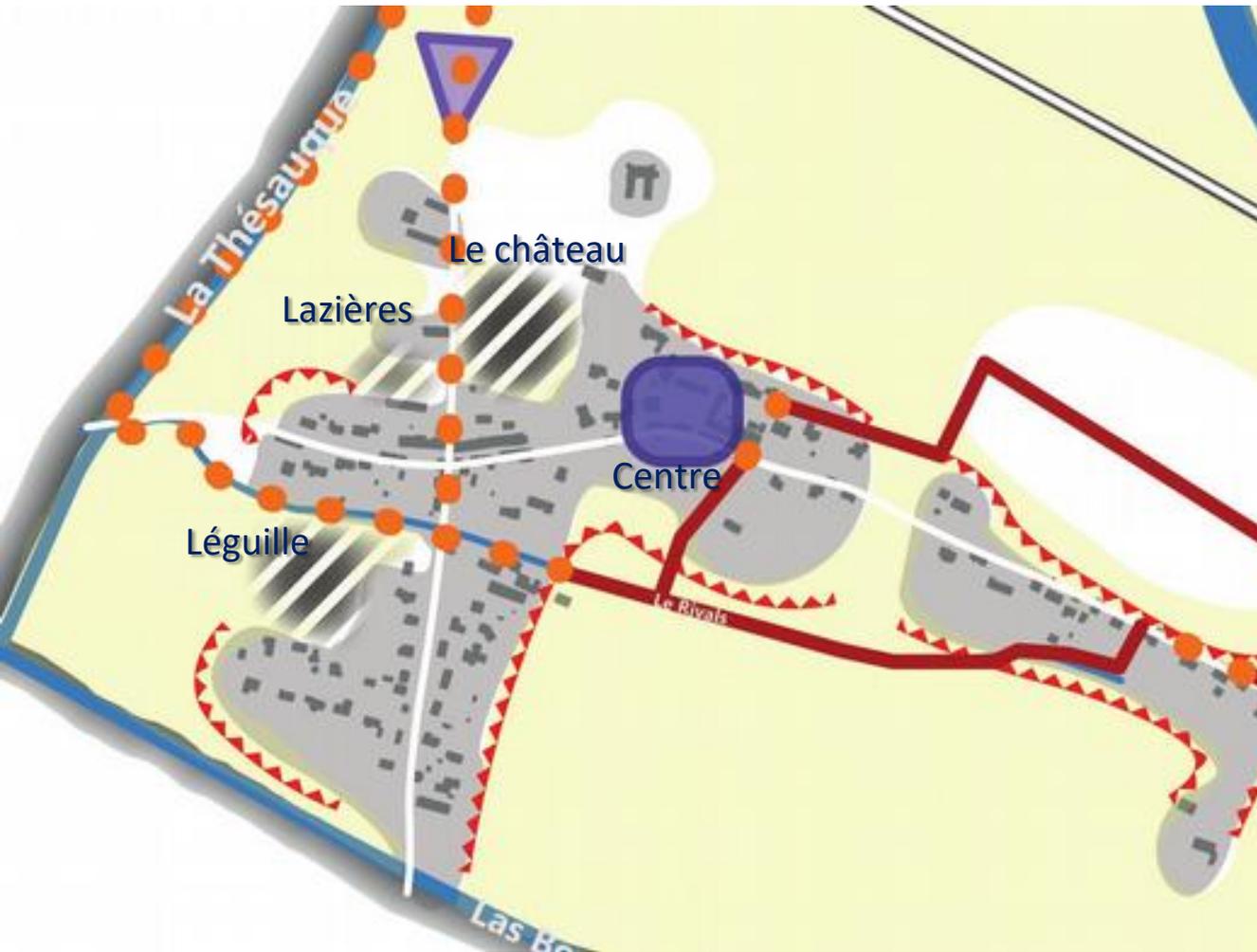
-  Centre-bourg à conforter

VOLET MOBILITES

-  Liaisons douces existantes
-  Liaisons douces à structurer



Axe 2 : un village dynamique et solidaire



ELEMENTS DE CONTEXTE

- Voies de communication
- Cours d'eau

VOLET DEVELOPPEMENT URBAIN

- Enveloppe urbaine existante
- Quartiers à aménager
- Espaces agricoles à préserver
- Limite au développement urbain
- Entrée de ville à qualifier

VOLET EQUIPEMENTS

- Centre-bourg à conforter

VOLET MOBILITES

- Liaisons douces existantes
- Liaisons douces à structurer

SYNTHESE



ELEMENTS DE CONTEXTE

Voies de communication

Cours d'eau

VOLET NATURE ET ENVIRONNEMENT

Espaces agricoles à préserver

Alignements d'arbres à préserver

Haies à planter

Corridors écologiques à préserver

Corridors écologiques à restaurer

Trame verte ouverte à relier

Réservoirs de biodiversité à préserver

Zones humides à préserver

Zones de conflit

VOLET ACCESSIBILITE

Liaisons à structurer

VOLET PATRIMOINE

Patrimoine identifié

VOLET DEVELOPPEMENT URBAIN

Enveloppe urbaine existante

Quartier à aménager à court/moyen terme

Limite au développement urbain

Entrée de ville à qualifier

VOLET EQUIPEMENTS

Centre-bourg à conforter

VOLET MOBILITES

Liaisons douces existantes

Liaisons douces à structurer



**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**